



Vous avez une question administrative ou commerciale ?

Votre demande au Service Clientèle

Votre message nous est bien parvenu.

**Sur le thème "Ma facture / J'ai une question sur ma facture",
vous avez posé la question suivante :**

J'ai eu la surprise de constater sur ma facture n° 46655675 du 20/02/2008 une facturation du n° 3949 (le nouveau numéro de téléphone pour les demandeurs d'emploi) à un tarif qui n'est pas celui rapporté par l'ASSEDIC (appel gratuit ou de 0,11 EUR TTC depuis un poste fixe hors surcoût éventuel de votre opérateur). Ce numéro n'est pas rapporté dans les tarifs et conditions de N9UF (<http://offres.neuf.fr/adsl/ads-tarifs-conditions-forfaits-options/adsl-tarifs-appels>) Comment facturez-vous ce numéro et pourquoi n'est-il pas gratuit pour les demandeurs d'emploi. Je n'ose pas imaginer que N9UF ose se faire ainsi de l'argent sur le dos des chômeurs. Pouvez-vous me renseigner sur ce point et nous faire une remise sur nos factures s'il s'avérait que ce numéro soit facturé par erreur. Merci d'avance. Jean Georges MERMET

La référence de votre demande est : 3449123

Une réponse vous sera adressée par e-mail dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : jmermet@gmail.com

ACCUEIL NEUF ASSISTANCE

[Offres ADSL](#) | [Messagerie](#) | [Espace client](#) | [Contacts](#) | [Protection de l'enfance](#) | [Neuf de A à Z](#) | [Conditions d'utilisation Neuf](#)

